



MAIRIE  
DE  
**POUZOLLES**

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

**BUDGET PRINCIPAL 2025**

**DM 4**

L'an DEUX MILLE VINGT SIX, le 19 janvier à 18h30, le Conseil Municipal de POUZOLLES, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, sous la présidence de M. Guy ROUCAYROL, Maire de POUZOLLES.  
Présents : MM. ROUCAYROL Guy, ALMES Bernard, BONAVIDA Claude, CALON Mauricette, CROS Monique, MARCO Claude, MAS Bernard, MIRABILLE Noelle, SURRE Line.  
Absent excusé : MM. CAZALS Christophe, IZARD Julien, LUCAS André, MARQUET Nathalie.  
Membres en exercice 13, présents 9, absents excusés 4.  
Procuration de M. IZARD à M. MAS  
Procuration de M. CAZALS à M. ROUCAYROL  
Procuration de MME MARQUET à M. BONAVIDA  
Secrétaire de séance : Mme CALON Mauricette  
Convocation en date du 12 janvier 2026  
Membres en exercice : 13 - Présents : 9 - Votants : 12 - Pour : 12 - Contre : 0 - Abstention : 0  
Voix pour 12, contre 0, abstention 0

Suite à des dépenses imprévues, Monsieur le Maire propose au Conseil la décision modificative suivante au budget principal 2025, afin d'augmenter les crédits nécessaires :

**INVESTISSEMENT dépenses**

Art 1641 emprunts en euros	+ 1 €
Opération 175 réfections chemins	- 1 €

**FONCTIONNEMENT dépenses**

Article 633 impôts taxes	+ 2 030 €
Article 618 divers services extérieurs	- 2 030 €

Vu le code général des collectivités territoriales,

Il demande au Conseil Municipal de bien vouloir en délibérer

Où l'exposé de Monsieur le Maire, LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,

- **APPROUVE** les écritures modificatives ci-dessous :

**INVESTISSEMENT dépenses**

Art 1641 emprunts en euros	+ 1 €
Opération 175 réfections chemins	- 1 €

**FONCTIONNEMENT dépenses**

Article 633 impôts taxes	+ 2 030 €
Article 618 divers services extérieurs	- 2 030 €

- **AUTORISE** le Maire à mandater les dépenses correspondantes

Ainsi fait et délibéré les jour, mois en an susdits.

Le Maire,  
Guy ROUCAYROL



La secrétaire de séance,  
Mauricette CALON